



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

CLUB DES 1000 – MERCI A TOUS

Merci à tous les partenaires et mécènes qui nous ont soutenu la saison dernière et à ceux qui nous rejoignent pour la prochaine. Ils ont contribué au redémarrage du football amateur dans le département après la pandémie et vont désormais aider au développement du football adapté.

ILS SONT :

3 BAIES, 6ème SENS IMMOBILIER, AC ASSURANCES, ADN CAMBONE, AGMV VITRERIE, ALLIANZ JURY, APPLY, BARBER STYLE BY K, BLEU CONCEPT MEGALINE, BML, BOLLE BRANDS, CARRE D'OR, CARROSSERIE BESSON, CAVE DE CALUIRE, CHARCUTERIE PÈRE ANSELME, CHM LED, CKONSEIL, COMPTOIR DES FERS, CONCEPT&IMPRESSION, CREDIT AGRICOLE CENTRE-EST, DEPIL TECH, D-LEEK, DOCTEUR ERIC NOEL, DOCTEUR YANN FOURNIER, EKIN SPORTS, ELTS, ESPACE ATYPIQUE, ESPACE SPORT COTIERE, EURL 8LAIGLE, EURL AYJU, EUROCAPI, FM ISOLATION, FTRANS, GE FRUITS, GEMMES CONCEPT, GEMMES CREATION, GENERATION FRET, GROUPE FONTANEL, IDEAL FORMATION, IDEAL PNEU, JEFF NETTOYAGE, JML NETTOYAGE, LA PETITE RIVE, LABORATOIRE CIAFFOLONI, LALOUANI PEINTURE, LCR CONSEIL, MIM FRET, OML TRUCKS, ORTHELYS, PARS&SPORTS, RAVALTEX, RESTAURANT LE 10 MEYZIEU, RICHARD CONSTRUCTION, SARL PERSICO, SAS MOUNIER, SAS NAMBOTIN, SFSC PROPTE, SIE, SJ AUTO, SPORT PROTECH, STAL TP, SUN SET SOCCER, THERMICLIM, THIVILLIER CONSTRUCTION, VIT'EXPRESS, YNOVIA

Denis DUPONT



FERMETURE DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Du lundi 25 juillet 2022 au mardi 16 août 2022 à 9 h 00

Reprise des permanences des commissions
le mardi 16 août 2022 à partir de 14 h 00





PV 563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 juillet 2022

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN Secrétaire Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présents : Serge GOURDAIN, Martine GRANOTTIER

➡ INVITATIONS

STADE AMPLEPUSIEN : Le Stade Amplepuisien invite le District de Lyon et du Rhône de football à l'occasion des 100 ans du club, le **samedi 23 juillet 2022 au Parc des Sports Henri Malatray** chemin de Bagatelle 69550 Amplepuis.

Arsène MEYER Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation, qui ne pourra honorer pour des raisons de calendrier et sera représenté par **Bernard Boisset** Vice-président du district, **Patrick Pinti** trésorier General du District, **Charlaine Labrousse** élue au Comité Directeur, membre de la commission des terrains **Roger André** élu au Comité Directeur, membre de la commission de discipline et **Simone Boisset** présidente du Groupement Beaujolais qui vous remettront la plaquette du District de Lyon et du Rhône de football.

MAIRIE de MONTANAY : **Gibert Suchet** maire de Montanay et le **Conseil Municipal** invite le District de Lyon et du Rhône de football à l'inauguration des équipements sportifs de tennis et de foot le **vendredi 09 septembre 2022** à 18h au stade municipal, rue des Echets. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation, qui ne pourra honorer pour des raisons de calendrier et sera représenté par, **Patrick Pinti** Trésorier Général du District et **Charlaine Labrousse** élue au comité directeur, membre de la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives.

➡ DEMANDE DE CANDIDATURE COMMISSION DISTRICT

Monsieur **Jérôme Catafort** ostéopathe dans le sport de haut niveau.

➡ FERMETURE ESTIVALE DU DISTRICT

Le siège du District sera fermé du **Vendredi 22 juillet 18h00 au Mardi 16 août 2022 09h00**.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 juillet 2022

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

➡ RELEVÉS N°1 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°1 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 12/11/2021. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 25/11/2021. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 09/12/21. **Les Clubs ci-dessous n'ayant pas réglé sont donc suspendus de toutes compétitions officielles à compter de ce jour et jusqu'à régularisation de leur situation (les rencontres seront annulées par nos services).**

FOOT ENTREPRISE : 660337 FC BPNL



PV 563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

RELEVÉS N°2 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°2 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 21/01/2022. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 03/02/2022. Les Clubs ci-dessous n'ayant pas réglé sont donc suspendus de toutes compétitions officielles à compter de ce jour et jusqu'à régularisation de leur situation.

CLUBS ENTREPRISES : 660337 FC BPNL
690450 SPARTAK

CLUBS LOISIRS : 564091 ALL STAR SOCCER

RELEVÉS N°3 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°3 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 18/03/2022. Ils étaient à régler au plus tard le 01/04/2022. **Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 14/04/22. Les Clubs ci-dessous doivent impérativement régulariser leur situation pour éviter d'être suspendus de toutes compétitions.**

Clubs Foot Entreprise : 660337 FC BPNL
690450 SPARTAK

Clubs Loisirs : 564091 ALL STAR SOCCER

RELEVÉS N°4 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°4 de la saison 2021/2022 ont été envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 20/05/2022. Ils étaient initialement à régler au plus tard le 09/06/2022. Un délai supplémentaire a été accordé jusqu'au 23/06/2022. **Il est impératif aux clubs ci-dessous de régulariser leur situation pour pouvoir s'engager définitivement dans les compétitions pour la saison 2022/2023.**

CLUBS LIBRES	
504648	TERNAND FOYER SPORTIF
521194	PIERRE BENITE U.S.M
525630	ANTILLAIS DE VILLEURBANNE FC
538866	LOCATAIRES DE BANS A.S
541676	COMORIENS DE LYON F.C
590353	A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO

CLUBS FUTSAL	
552540	FUTSAL COTIERE DE L'AIN
553627	FC CHAVANOZ
563893	ATHLETIC CLUB D'OULLINS
580583	MIRIBEL FOOT
582080	COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMBES SAONE

CLUBS LOISIRS	
564091	ALL STAR SOCCER
849801	SAINT POTHIN FC
860326	BANDE DE POTES

CLUS FOOT ENTREPRISES	
660337	FC BPNL
682043	AS DHL LYS
690450	SPARTAK

RELEVÉS N°5 SAISON 2021/2022

Les relevés de compte n°5 qui soldent la saison 2021/2022 vont être envoyés à tous les trésoriers des clubs en date du 22/07/2022 et seront à payer au plus tard pour le 18/08/2022.



PV 563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 juillet 2022

Président : Lakhdar TOUATI.

Vice-Président : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER.

Membres : _Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LAGRANGE, Farid BEN FARAH.

Absents excusés : Gabriel FAVRE, Jean-Michel JASTRZAB, René TOREND

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions.

Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

➡ ENGAGEMENTS DERNIERES DIVISIONS

La date limite des engagements pour les dernières divisions du DLR :

Séniors D4 : Dimanche 04 Septembre 2022

U20 D2 / U17 D3 / U15 D4 et Vétérans : Dimanche 11 Septembre 2022

➡ ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

➡ PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération. Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.



PV 563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

➡ MONTEES ET DESCENTES DU CHAMPIONNAT 2021/2022

Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges et des procédures en cours.

Modifications :

- U17 D1 poule A : US Meyzieu 1 devient US Meyzieu 2 car US Meyzieu 1 est repêché en U16 R2.
- U17 D2 poule B : SC Bron Terrailon P. 1 est repêché en U17 D2 poule B en remplacement de US Meyzieu 2 car US Meyzieu 1 est repêché en U16 R2.
- U15 D3 poule C : Muroise Foot 1 remplace Meys-Grézieu 1 qui ne repart pas.

➡ ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Les ententes de la saison 2021/2022 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

Les membres de la Commission Sportive et des Compétitions vous souhaitent d'agréables vacances !!!

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 juillet 2022

Présent : Mr CATHELAND,

Excusées : Mmes CHAUVOT, PLATROZ, DI RIENZO, VERGUET, PLATROZ. Mr MONTAGNON

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L'INTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Sportive et des Compétitions. Attention, désormais seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

➡ ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.



PV 563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

➡ ENGAGEMENTS 2022/2023

Pour la saison 2022/2023, comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font sur FOOTCLUBS. Date d'ouverture des engagements : Mardi 14 juin 2022. Nous invitons les clubs à faire le nécessaire rapidement, la date limite des engagements pour les seniors D2 à 11, Seniors A 8 et U18, est fixé au dimanche 28 août 2022. Pour les U15 la date limite est fixée au dimanche 11 septembre 2022.

Vous devrez également saisir :

- Les stades
- Les alternances et concordances (aucune autre demande que celle saisie sur footclubs ne sera acceptée)
- Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal)
- Au moment des engagements, bien vérifier sur footclubs les coordonnées des membres du Club. Attention, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

➡ FEMININES SENIORS D1

Clubs confirmants leur inscription : A.S. St Martin en Haut 2, Association Chandieu-Heyrieux 1, F.C. Chaponnay Marennes 1, Ev.S. Genas Azieu 2, Muroise Foot 1, F.C. Villefranche 1, Caluire Foot Filles 1968 2, F.C. Colombier Satolas 1, A.S. Univ. Lyon 1, Eveil de Lyon 1.

➡ FEMININES SENIORS D2

Date limite d'engagement : le dimanche 28 août 2022

13 Clubs engagés : Stade Amplepuisien 1, S.C.B.T.P 1, La Giraudière 1, Latino Afc 1, F.C. Gerland Lyon 1, Lyon La Duchère 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, Savigny F.C, O. St Genis Laval 1, Craponne As 1, St Priest As 1, Am.S. De Diemoz 1, Sud Lyonnais F. 2013 2.

➡ FEMININES SENIORS D1 A 8

Date limite d'engagement : le dimanche 28 août 2022

8 Clubs engagés : Av. De Genay 1, F.C. Croix Roussien 1, F.C. Point Du Jour 1, Olympique Sathonay Camp 1, Smo F.C. 1 (Couzon/Rive Droite), Manissieux As 1, C.S. Vaulxois 1, Am. S. De Diemoz 2.

➡ FEMININES U18 D1 A 11

Date limite d'engagement : le dimanche 28 août 2022

16 Clubs engagés : E.F. Saône Beaujolais 1, Bourg Peronnas 2, Craponne As 1, Essor Bresse Saône 1, Rhône Crussol 07 1, Ev. S. Genas Azieu 2, Eveil de Lyon 1, Misériex Trévoux 1, F.C. Pontcharra st Loup 1, Savigny Fc 1, BF 01 1, Gf Monts et Plaine 1, O. St Genis Laval 1, A. S. St Martin en Haut 1, Venissieux Fc 1, Sud Lyonnais F. 2013 2.

➡ FEMININES U18 D1 A 8

Date limite d'engagement : le dimanche 28 août 2022

2 Clubs engagés : G.F.C. 2, O. St Genis Laval 1.

➡ FEMININES U15 D1 A 11

Date limite d'engagement : le dimanche 11 septembre 2022.

2 Club engagés : Villefranche fc 0, St Priest As 1

➡ FEMININES U15 D1 A 8

Date limite d'engagement : le dimanche 11 septembre 2022.

9 Clubs engagés : G.F.C. 1, J.St O. Givors 1, F.C. Croix Roussien 1, F.C. Gerland Lyon 1, Lyon football Fc 1, O. St Genis Laval 1, St priest As 1, Asvel Villeurbanne F 1, F.C. Mont Brouilly 1.



PV 563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

➡ FEMININES U13 DISTRICT

5 Clubs engagés : F.C. Croix Roussien 1, Eveil de Lyon F 9, Cs Lyon 8 1, F.C. Ste Foy les Lyon fe 1, Asvel Villeurbanne F 1.

➡ FEMININES U11 DISTRICT

3 clubs engagés : Fc Colombier-Satolas 1, Eveil de Lyon 1, F.C. Mont Brouilly 1.

➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE (VIAL)

Date limite d'engagement : le dimanche 02 octobre 2022.

17 Clubs engagés : S.C.B.T.P 1, La Giraudière 1, Chaponnay Marennes 1, Sud Lyonnais F 2013 2, Ev.S ; Genas Azieu 2, Av. S ; Genay 1, Eveil de Lyon 1, F.C. Gerland Lyon 1, F.C. Pontcharra St Loup 2, Savigny F.C. 1, Muroise Foot 1, O. St Genis Laval 1, Smo F.C. 1, A.S. St Martin en Haut 2, Chandieu Heyrieux As 1, St Priest As 1, Villefranche Fc 1.

➡ FUTSAL FEMININ

Le premier championnat Futsal Féminin Séniors, s'est avéré une réussite totale : satisfaction des participants, état d'esprit remarquable et parfaite organisation. Toutes les équipes ont joué le jeu, réceptives des différentes mises en place. Toutes les rencontres ont fait l'objet d'une attention particulière de la commission de l'arbitrage, avec la désignation d'un arbitre lors de chaque rencontre. Pour la saison prochaine et dans la continuité de cette très bonne expérience, le District de Lyon et du Rhône, encourage et invite tout club (Libre ou Futsal), à nous rejoindre.

Ce n'est que le début, et nous devons tous ensemble poursuivre nos efforts pour féminiser la pratique Futsal.

La commission Futsal invite tous les clubs à prendre contact avec elle pour répondre à tous vos questions ou vos interrogations.

LES INSCRIPTIONS VIA FOOTCLUBS SONT OUVERTES

➡ JEUNES

Note explicative sur les pratiques féminines

Pratique U11F : Mise en place de plateaux tout au long de la saison, tout le monde se rencontre. (Si engagement dans cette pratique, prendre en compte la possibilité de faire davantage de km)

Pratique U13F : 1ère phase : 2 ou 3 poules géographiques (en fonction du nombre d'inscriptions) 2ème phase : Poules de niveau en fonction des résultats de la 1ère phase sur la pratique U11F et u13F, possibilité de sous classement ; • 3U 12F possible en U11F • 3U14F possible en U13F Possibilité de sous classement sur les 2 prochaines saisons (2021/2022 et 2022/2023) afin de permettre aux clubs de s'organiser par rapport à ces nouvelles offres de pratiques.

Pratique U15F : 1 ère Phase → Possibilité de pratiquer à 8 ou à 11 dès le début de saison (avis consultatif). Engagement sur un niveau de pratique à 8 : (avis consultatif) (Poule A niveau expérimental) A B C Avis consultatif → Nous validerons ou non votre demande en fonction de différents critères ; niveau de pratique, effectifs, projet club... 1ère phase : 3 poules de niveaux à 8 + 1 poule à 11 dès le début de saison 2ème phase : Régulation des poules de niveaux en fonction des résultats.



PV 563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 juillet 2022

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPPELLE, M. Thierry BOLZE, J. HERNANDEZ

COURRIERS RECUS

- CIVRIEUX Lu et Noté
- MEYZIEU Lu et Noté

L'ASSEMBLEE GENERALE FUTSAL

Cette Année, l'assemblée générale aura lieu le 27/8/2022, à partir de 9H30, votre présence est bien entendu obligatoire

Ordre du jour :

- 1) accueil des participants par le Président de la commission
- 2) Le mot du Président du District
- 3) championnat : bilan et perspectives : (fusions , absorption, FG)
- 4) coupes : vœu adopté à l'AG
- 5) coupes jeunes : U18, U15, U13
- 6) futsal féminin : championnat et coupes
- 7) arbitrage
- 8) discipline ; délégations ; PSEM
- 9) championnat jeunes
- 10) coupes jeunes du mois de janvier
- 11) récompenses : médailles
- 12) remise des fanions
- 13) questions diverses
- 14) clôture de l'AG par le Président du District

CHAMPIONNAT FEMININ

Le premier championnat Futsal Féminin Séniors, s'est avéré une réussite totale : satisfaction des participants, état d'esprit remarquable et parfaite organisation. Toutes les équipes ont joué le jeu, réceptives des différentes mises en place. Toutes les rencontres ont fait l'objet d'une attention particulière de la commission de l'arbitrage, avec la désignation d'un arbitre lors de chaque rencontre. Pour la saison prochaine et dans la continuité de cette très bonne expérience, le District de Lyon et du Rhône, encourage et invite tout club (Libre ou Futsal), à nous rejoindre.

Ce n'est que le début, et nous devons tous ensemble poursuivre nos efforts pour féminiser la pratique Futsal.

La commission Futsal invite tous les clubs à prendre contact avec elle pour répondre à tous vos questions ou vos interrogations.

LES INSCRIPTIONS VIA FOOTCLUBS SONT OUVERTES

COMPOSITION DES POULES SAISON 2022/2023

D1

JONAGE – GOAL FUTSAL 3 – FUTSAL DE VAULX 2 – NOUVELLE GENERATION – COTIERE DE L'AIN – OL 2 – CIVRIEUX 2 – AS ST PRIEST 2 – LA REVOLÉE – LIMONEST 2 – SUD AZERGUES – MONTCHAT.



PV 563 DU JEUDI 21 JUILLET 2022

D2 POULE A

SOURDS DE VAULX – AC MEYZIEU – CROIX ROUSSE – CIVRIEUX 3 – VENISSIEUX 2 – LENTILLY – DEPORTI'VAULX – MARTEL CALUIRE 3 – FC VAULX 2 – VAUGNERAY – TERNAY - ST GENIS LAVAL

D2 POULE B

NOUVELLE GENERATION 2 – VAULX UNITED – MIONS – MUROISE – MORNANT 2 – CCDSV1 - LYON 6 – GOAL FUTSAL 4 – OULLINS – AS SAINT PRIEST 3 – ALF 3 – CONDRIEU 2

Dates des championnats :

D1 , D2 : 18/9, 2/10, 16/10, 23/10, 6/11, 13/11, 20/11,27/11, 4/12, 18/12, 15/01, 22/01, 29/01, 26/02 , 05/03 , 19/3, 26/3, 2/04, 23/4, 30/4, 14/5, 21/5,

D3 : 16-10 , 23/10 , 6/11 , 13/11, 20/11, 27/11 , 4/12 , 18/12, 15 /1, 22 /01, 29/1, 19/02, 26/02, 5/3, 19/03, 26/03, 2/4, 23/4, 30/4, 7/5, 14/5, 21/5

CN : 25/09 , 9/10 , 30/10 , 18/12.....

CR : 08/01 , 05/02 , 12/03 , 16/04 , 07/05 , 04/06

CE PV EST LE DERNIER DE LA SAISON, LA COMMISSION VOUS SOUHAITE DE BONNE VACANCES ET VOUS RENDEZ-VOUS LE 16/08 POUR LE PROCHAIN PV